



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

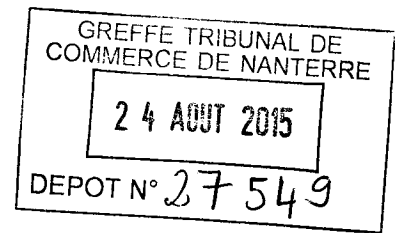
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 08965

Numéro SIREN : 529 071 664

Nom ou dénomination : SELFING

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2015 sous le numéro de dépôt 27549



SELFING

SAS au capital de 40 000 euros
Siège Social : 38, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS-PERRET
529 071 664 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le trente juin, à dix heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social de la Société, au 38 rue de Villiers à LEVALLOIS-PERRET 92300 sur convocation du Président.

Sont présents : Monsieur Stéphane LEGOY, Président de la Société, Monsieur Eric FAYARD, son Directeur Général.

Monsieur Laurent WORINGER, Commissaire aux comptes de la Société régulièrement convoqué à la présente assemblée est absent et excusé.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés.

Ces deux associés détenant la totalité des quatre mille actions émises par la Société, le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation,
- la feuille de présence,
- les statuts de la Société,
- le texte des résolutions présentées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'ensemble des documents précités ont été communiqués aux associés quinze jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Pouvoirs à donner.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION
Nomination d'un nouveau Président

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Président, Monsieur Eric FAYARD pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 en remplacement de Monsieur Stéphane LEGOY dont le mandat est arrivé à expiration l'issue de l'assemblée de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
Nomination d'un nouveau Directeur Général

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Directeur Général Monsieur Stéphane LEGOY pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 en remplacement de Monsieur Eric FAYARD dont le mandat est arrivé à expiration l'issue de l'assemblée de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION
Pouvoirs à donner

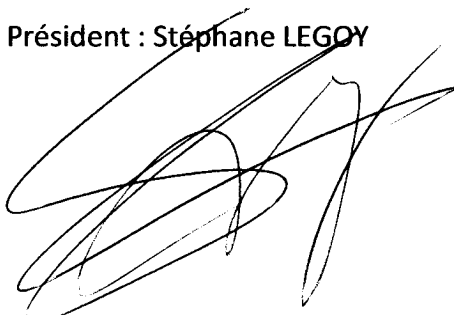
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

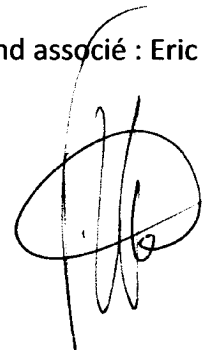
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce que précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le second associé présent.

Le Président : Stéphane LEGOY



Le second associé : Eric FAYARD



Certifié conforme